REMERCIEMENT AV ROY, PAR LES HABITANS DE LA VILLE de Poictiers.

SVR LE SOING QVE SA Majesté a eu de leur conseruation.

A PARIS,

De l'Imprimerie d'ANTHOINE DV BRVEIL, rue S. Iacques, au dessus de S. Benoist, à la Couronne.

M. DC. XIV.

Case
F
99
.926
1614rich

Lb.199

REMERCIEMENT AV ROY

par les habitans de la ville de Poictiers.

Sur le ſoing que ſa Majeſté a eu de leur conſeruation.

SIRE,

Les Royaumes ſe peuuent dire heureux, ou les ſubjects ſont ouys en leurs plaintes, leſquelles ſemblent diminuer en les recitant, & du tout finies quand elles ſont eſcoutées. Le malade treuue ſa douleur allegee, quand le Medecin a la patience de l'entendre. Mais quand il accourt à ſon remede, & qu'il y employe tout ce qu'il a de ſcience, il recouure ſa ſanté, & la tient de Dieu, & de l'experience de ſon Medecin. Vn peuple n'a plus ſubject de craindre les atteintes de la fortune, quand ſon Roy

par l'aduis des plus Sages en reçoit humainement les plaintes, & que ſoigneuſement il accourt au deuant de ſon mal, y employant ſon authorité & ſa puiſſance. Qu'on ne s'eſtõne plus ſi les Grenoüilles ne vouloyent point d'vne buche pour leur Roy, puis que ne pouuant courre à leur ſalut, elle ne leur pouuoit apporter d'vtilité. Mais, SIRE, vous donnez en l'Auril de vos iours, vne grande eſperance de la bõté du feu Roy voſtre pere, puis que vous maniez les affaires par le Conſeil des mieux ſenſez: Car il eſt impoſſible que ſuyuant ceſte voye, la Religion ne ſoit maintenuë, le droit diuin & humain gardé, la grandeur de voſtre Majeſté reueree, & le peuple biẽ gouuerné. Au contraire on a touſiours preueu la ruyne des Eſtats & des Monarchies, quand les ſubjets viuãs ſans reigle, violent les loix du Prince, machinent contre ſa perſonne, & lors

qu'aueuglez en leur miserables dessеins, ils se bandent temerairement cõtre leur Souuerain Prince, qui voit & souffre de commettre toutes ces indignitez. De-là nous inferons que c'est vne des plus grãdes felicitez que la chose publique puisse receuoir qu'vn Roy debonnaire, lequel a soin de la conseruation de son peuple, cõme le pere de famille du repos de sa maison. C'est bien vn grand tesmoignage de bonté, SIRE, & vne pieté enuers vostre peuple, en laquelle on vo⁹ esleue, que de preuoir ce qui peut profiter & ce qui peut nuire, & de prendre en vostre protection le bien de vos subjets, pour en destourner le mal. Aussi tout vos subjets se resiouïssent sous l'esperance du long calme de vostre regne, & de passer en fumee tous ces orages qui menassoient leur tranquilité, & pour lesquels ils ont eu plus d'apprehension que de mal, y a-

yant porté la main auec tant de zele au bien de voſtre Eſtat, & tant de diligence, que la gueriſon a eſté ſi prompte, qu'on ne ſçait pas ou nous tenoit la douleur. En cela nous auõs eſpreué voſtre douceur, de pardonner auec tant de franchiſe à ceux qui vous offencent, qu'on ne ſçauroit appeler cela offence, puis qu'ils ont reſenty les fruicts de voſtre bonté, & non pas les fleaux de voſtre puiſſance. Vous eſtes vn Dieu en terre, auſſi prenez vous exemple à ſa miſericorde, en recerchãt toute ſorte de moyen de faire recognoiſtre ceux qui ſe ſeront deuoyez de leur deuoir, leur accordãt encores plus qu'ils ne demãdoient. Il eſt vray qu'il eſt dangereux d'irriter la patience de Dieu, qui apres auoir enduré la malice des hommes, punit les obſtinez auec double vſure. Voila pourquoy les plus gẽs de bien ont recours à ſa clemence, auſſi toſt que par fra-

gilité ils l'ont offencé. Le Ciel vous a donné le gouuernement du plus puissant Empire, & le plus digne Royaume de l'Vniuers, & parmy tãt de graces particulieres qu'il vo⁹ a departies, vous auez le bon-heur d'estre seruy auec autant de fidelité par vos subjets, que iamais fut autre Roy, tant parce que leur naissance les y oblige, que pour y estre forcez par vostre debonnaireté. Ceste Majesté qui reluit en vos tẽdres ans, nous promet quelque chose de rare, & d'autant plus releuee par dessus les autres Princes, qu'ils sõt releuez au dessus du vulgaire. Aussi vos meilleurs & vos plus fideles subjets, esperent que les ioyes & la paix que le feu Roy vostre pere leur a achetee au pris de son sang, leur sera continuee par vostre bonté. Ce n'est pas qu'ils apprehẽdent les guerres où vostre Sceptre sera augmenté, n'y qu'ils approuuent celles qui le peuuent di-

minuer. Mais considerant combien voſtre predeceſſeur S. Louys a acquis de triomphes aux deſpens des Barbares, & combien vous auez de ſimpatie à ſa piete, ils eſtiment que c'eſt aſſez pour vaincre tous ceux qui ſe voudroient oppoſer au bon-heur de voſtre fortune, que vous ſortiez de Paris pour recueillir les vœux de ceux qui ſembleroiét ſe diſtraire de l'obeïſſance de voſtre Majeſté, & pour porter l'effroy dans les ames des Barbares, où vous ferez vn iour arborer vos enſeignes, y moyſſonnant les fruicts de vos ieunes valeurs, & les iuſtes recompeſes de voſtre pieté. Auſſi ceſte guerre contre les Othomans, eſt la fin de milles guerres qui peuuent tous les iours prendre naiſſance, & entre deux maux, chacun eſtime que le moindre peut eſtre iugé vn bié, & que ne pouuant faire mieux, il faut prendre peiné d'éuiter ce qui eſt pernitieux. SIRE,

mille

mille exemples ſacrez nous enſeignẽt que la paix eſt plus vtile que la guerre, & principalement entre des meſmes Citoyens, & qu'vne guerre eſtrãgere eſt aucunement ſupportable, où le nom de Dieu eſt exaucé, & la Religion maintenuë en ſon entier. Mais en vne inteſtine, on ne ſçait à qui ſe fier, n'y qui rendre ſon ennemy, parce qu'on ne rencontre que des deſguiſemens, eſtant vn vray moyen de diminuer l'authorité d'vn Monarque, & deſpuiſer ſes treſors. Voyla pourquoy vous proſpererez d'auantage de faire vos entrepriſes, par le Cõſeil des plus Sages, & d'aduoüer les fidelitez de vos ſubiets, pour inciter tout le monde à ſuiure leur exemple. Si les loix deffendent aux ſeruiteurs de s'eſleuer contre leur Maiſtre, & de s'en approprier l'heritage, où de le diuiſer par ſort, comme la robe du Seigneur, duquel vous tenez voſtre Empire, per-

mettront-elles qu'on vsurpe le nom & les biens d'vn Prince, nenny, aussi n'y a-il personne qui s'esmancipe iusques-là, tant pource que chacun est capable de se cognoistre, que pource que les François ne veulét adorer que l'Orient de vostre regne.

La Royne vostre mere, auec vn trauail non moins admirable aux estrangers, que salutaire à vos subjets, à fait voir que la foiblesse de son sexe, estoit fortifiee de la grandeur de son courage & de sa prudence, car sous vos ans de minorité, elle a fortifié l'Estat, & preuenu sa ruyne. Elle a bien esté contrainte de faire comme le Marinier, qui cedát à la tempeste, & craignant vn entiere naufrage, cale les voiles, surmontant sa propre passion, & preferant l'vtilité pubique à son interest particulier. Aussi en faisant cela elle a tant merité de loüages, que tout ce que les Histoires nous racontent

d'vne Blanche de Castille, n'est rien au respect de ce que la Frãce luy doit, ayant si bien sçeu calmer les orages, apaiser les differens, que tout le monde vous recognoist pour souuerain Prince des François. Maintenant que vous estes en terme de prẽdre le gouuernail de la barque, & que vostre esprit nous promet des effaicts tout autres que vostre âge, en l'administratiõ de vos Royaumes, vos subjets ont les yeux sur vous, comme en vn temps de tempeste, on regarde le Pilote duquel apres Dieu on attend tout espoir de salut. La dignité Royalle est vn beau champ pour faire des belles & loüables œuures, quand elle treuue vn Prince disposé de soy-mesme à biẽ faire, & que sa volonté est aydee & suiuie de ceux qui la doiuent seconder. Mõseigneur vostre frere est nourry & esleué en la creance de voꝰ obeïr, & de ne prendre autre Conseil que les

commandemens de voſtre Majeſté. Nous croyons qu'vn iour vos volontez ſi bien iointes, ſeront vne eſtreinte ſi ferme, qu'elle ſeruira de terreur, & bannira l'eſperance de ceux qui ne voyent qu'auec trop de regret la proſperité de ceſt Empire. Pour voſtre Nobleſſe, elle eſt tellement obſtinee au ſeruice de voſtre Majeſté, que rien ne les peut deſtacher de leur deuoir & de leur obeyſſance. Le ſeul nom Frãçois a eſté craint & redouté des eſtrangers en ſorte, que celuy s'eſtimoit heureux d'en pouuoir gaigner l'amitié. Nous autres Citoyens en particuliers, vous auons iuré vne ſi fidele obſeruance de vos commandemens, qu'ils ſeruiront touſiours de regle à nos paſſions, & de compas à nos deſirs, pour nous porter ou l'honneur que nous en receurons, nous rendra ſi heureux que d'effectuer ce que noſtre fidelité nous faict vous iurer. Tel-

lement, SIRE, que ioignant l'obligation que nous auons à voſtre Majeſté de ſe porter à noſtre repos, à celle que nous auons à la prudence de la Royne voſtre mere, de nous l'auoir procuré, nous prierons Dieu de faire proſperer vos entrepriſes, & reüſſir vos deſſeins à voſtre contentement, & à l'vtilité de voſtre peuple. que l'Ange gardien de voſtre perſonne, diſpute contre tous les monopoles, que les meſchans pourroient faire contre voſtre vie, leur faiſant boire le venin de leur couppe, & que le genie de la Frãce deſcouure tout ce qui ſe braſſera contre la tranquilité de vos ſubiets, la paix de vos Royaumes, & la proſperité de vos treſ-humbles ſeruiteurs.

Nous ferons des feux de ioye en noſtre ame, des triomphes que vos armes où voſtre pitié acquerra ſur ceux qui ſe voudroyent deſunir de la protectiõ de la Fleur de Lis. Dieu mer-

cy tout le monde eſt ſur la reſolution d'en recognoiſtre la valeur, & de flechir ſous le tiltre glorieux de triomphant, que feu Henry le Grand voſtre pere vous a laiſſé, pour ligitime heritage de voſtre vertu & de voſtre bonne fortune, à laquelle perſonne ne veut mettre les mains, que pour affermir ſon inconſtãce muable pour tout autre, afin d'eſtre ſtable & permanente au bien de voſtre Majeſté, & ſur laquelle on n'oſeroit ietter les doigts qu'on ny laiſſa les ongles, pour teſmoignage qu'elle vous eſt concedee d'enhaut par legitime ſucceſſion, & conſeruee en terre par la preuoyance de la Royne, & par la fidelité de tãt de Princes, Officiers de la Couronne, & Seigneurs, que vous ne pouuez pas craindre qu'aucune choſe vous puiſſe nuire, ayant Dieu & la Iuſtice pour eſcorte. Le chef de voſtre Conſeil, les Cours ſouueraines de vos Parlements

y adiouſtant leur authorité, auec le chef de la Police, fulminent contre tous ceux qui penſeroient ſe diſpenſer de l'obeyſſance qu'ils vous ont iuree, & refrenent les paſſions des plus rebelles s'il s'en treuue aucun, par des iuſtes ordonnances qui regardét leur integrité, l'augmentation de voſtre Couronne, & la tranquilité de voſtre peuple. Cependant nous ferons nos prieres ordinaires, qu'il plaiſe à Dieu de vo⁹ ſeruir de guide en voſtre voyage, & de vous donner la grace de paruenir à vos intentions. Que voſtre Conſeil ſoit aſſiſté de la faueur diuine, pour preuoir au ſalut de voſtre Sceptre, & que vous croiſſiez en bon-heur comme en âge, afin de pouuoir reſcompenſer vn iour la fidelité, de ceux qui s'acquittent de leur deuoir au biẽ de vos Eſtats, & de chaſtier tous ceux qui en troubleroiét l'aiſe par des ſtratagemes, par des artifices, ou par vne

desobeyssance euidente, volontaire, où sollicitee par les ennemis de vostre Monarchie. Voyla, SIRE, les vœus & les prieres, de vos tres-humbles, & tres-obeyssants seruiteurs & subjets, les Bourgeois & habitãs de Poictiers, pour l'accroissement de vostre grandeur, & conseruation de vos Estats, & de vostre personne.

FIN.